



# École de Musique et de Danse du Pays d'Argonne

## Tarifs 2017/2018

### Cotisation annuelle :

13,50€ par famille

### Musique

**Musiciens de l'Harmonie .....250 €**

#### **Élève de Sainte-Menehould**

Instrument d'Harmonie .....400 €

Autre instrument .....550 €

#### **Élève extérieur**

Instrument d'harmonie .....500 €

Autre instrument .....600 €

Supplément de 130 € pour les cours d'instrument de  
45 minutes / semaine.

Éveil musical (5 ans) ..... 120 €

Formation musicale découverte ..... 170 €

Formation musicale seule ..... 220 €

Chorale ..... 80 €

### Danse

Éveil danse (5/6 ans) 1re année ..... 170 €

Éveil danse (6/7 ans) 2e année ..... 250 €

Danse Jazz à partir de 7 ans) ..... 250 €

Danse Jazz Street Dance ..... 250 €

Danse Classique ..... 250 €

Danse Adulte (1h30) ..... 300 €

### Réduction Harmonie

Toute personne participant à l'harmonie bénéficie de la réduction de l'harmonie sur son premier instrument.

- Dans le cas de la pratique d'un 2e instrument, le tarif appliqué sera le tarif ménéhildien.
- Tout instrument supplémentaire sera soumis à la tarification normale.

Les réductions de l'harmonie sont individuelles et ne peuvent être transmises à un autre membre de la famille ou à une autre activité que la musique.

Les élèves entrant en 2e cycle qui ne souhaitent pas participer à l'harmonie ne bénéficieront plus des avantages accordés aux instruments d'harmonie.

### Réductions (hors Harmonie et Chorale)

- 2 activités au sein d'une même famille : 5%
- 3 activités au sein d'une même famille : 10%
- 3 activités au sein d'une même famille : 20%

### Paiement des redevances

- Prélèvements automatiques mensuels, au jour de votre convenance.
- 3 chèques déposés en début d'année correspondant au montant d'une redevance trimestrielle, débités au 5 du 1er mois de chaque trimestre.
- Titres sociaux (Passeports Loisirs, bons CAF, etc.). Se renseigner à l'accueil pour plus de précisions.